

Éducation
aux droits humains

Guide pour animer des séances d'Éducation aux droits humains (EDH)

Amnesty International France

ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.

AMNESTY
INTERNATIONAL



Table des matières

Introduction.....	4
1. Comprendre l'EDH	
Définition.....	5
Finalités et principes : le projet éducatif.....	6
La communauté EDH.....	6
Les formats de l'EDH.....	8
Pédagogie active.....	9
2. S'outiller	
Se former et monter en compétences.....	10
Repérer et contacter les établissements et lieux susceptibles d'accueillir des séances d'EDH.....	11
Comment prendre contact avec des établissements pour proposer des activités EDH ?.....	12
Comment répondre à une demande d'animation EDH formulée par un établissement ?.....	12
Animer des séances d'EDH : la posture d'animation.....	13
3. Passer à l'action	
Conseils de préparation, animation et posture.....	14
Préparer et animer une séance EDH.....	15
Avant la séance : poser les bases.....	16
Pendant la séance : animer et ajuster.....	16
Après la séance : valoriser et améliorer.....	17
Les ressources et les activités à disposition.....	18
Comment utiliser les ressources pédagogiques.....	19
Comment s'assurer que la séance est bien de l'EDH ?.....	19
4. Capitaliser sur ses actions	
Communiquer pour s'inspirer.....	20
Bonnes pratiques pour l'intégration de nouvelles personnes dans la communauté EDH.....	21

Introduction

Depuis 1971, Amnesty International France (AIF) défend les droits humains et lutte contre les injustices partout dans le monde. Aux côtés de la recherche et du plaidoyer, **l'Éducation aux droits humains (EDH)** est l'une des compétences clés de l'action de notre mouvement. Elle permet, de façon ludique et participative, de comprendre, respecter et défendre les droits fondamentaux.

En vous engageant pour ou au service de l'EDH avec Amnesty, vous rejoignez un réseau dynamique de personnes militantes, qui œuvrent au quotidien pour éveiller les consciences, semer les graines du changement et donner à chaque personne les outils pour agir.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans cette aventure. Il harmonise les pratiques d'animation en EDH au sein d'Amnesty International France et propose une base commune pour garantir la cohérence de nos actions. Que vous soyez une personne débutante ou expérimentée, vous y trouverez les clés pour :

- // comprendre les valeurs et la méthode de l'EDH ;
- // concevoir et animer des séances d'EDH efficaces et engageantes ;
- // développer l'EDH sur votre territoire.

Vous avez envie de faire vivre les droits humains autrement, avec enthousiasme et avec de l'impact ? Ce guide est votre point de départ.

Amnesty international France bénéficie de [l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public](#), ainsi que de [l'agrément Jeunesse et éducation populaire](#) du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.



À titre d'information, tous les documents utiles et les fiches pratiques mentionnées dans ce guide sont disponibles dans le « [KIT EDH](#) ». Le Kit est un **dossier** qui centralise tous les **supports mis à votre disposition** pour faciliter votre mission.

Ce kit est accessible depuis la [plateforme de formation en ligne](#), ainsi que par les liens et QR codes figurant dans ce guide.

1. Comprendre l'EDH

Définition

L'Éducation aux droits humains (EDH) est un processus pédagogique qui permet d'appréhender les droits humains de manière ludique et active. L'EDH vise à faire connaître, comprendre, respecter et défendre les droits humains.

Ce **processus au long cours, dans l'idéal sur plusieurs séances**, s'adresse à toute personne susceptible de vouloir participer à la construction d'un monde plus juste et respectueux des droits humains.



L'Éducation aux droits humains parle :

- // des droits humains ;
- // des textes fondateurs des droits humains ;
- // des personnes qui protègent les droits humains.



L'EDH a pour principaux objectifs :

- // d'accompagner une prise de conscience et une compréhension des droits humains ;
- // de partager des connaissances et des compétences qui permettent de connaître les droits humains, de les respecter et de les défendre ;
- // d'encourager à se questionner sur nos attitudes et nos comportements ainsi que ceux des personnes autour de soi.

Construire un véritable parcours d'Éducation aux droits humains : une nécessité pour un changement durable

L'Éducation aux droits humains ne se limite pas à transmettre des informations. Son objectif est bien plus ambitieux. C'est celui de **favoriser un changement profond des attitudes, renforcer les compétences, et développer des connaissances durables**. C'est en ce sens qu'elle constitue un levier essentiel d'action pour Amnesty International France.

Pour atteindre cet objectif, il est souhaitable, lorsque les conditions le permettent, d'inscrire les projets d'EDH dans la durée. Lorsque ce n'est pas possible, les actions ponctuelles, qui relèvent davantage de la sensibilisation, peuvent constituer une première étape d'un parcours pédagogique plus approfondi.

Un véritable processus éducatif se construit dans le temps, car la pédagogie active et l'apprentissage expérientiel nécessitent un engagement prolongé. Cette temporalité permet de favoriser l'expression et l'implication active du public, d'aboutir parfois à une production collective et d'ouvrir un espace où chaque personne peut interroger ses représentations, ses attitudes et ses comportements – ce qui constitue le cœur même de la démarche d'EDH.

Jusqu'en 2025, les bilans annuels des structures locales montrent que la majorité des séances d'EDH sont ponctuelles. Ces actions relèvent davantage de la **sensibilisation**, qui – bien que très précieuse – n'est qu'une première étape d'un parcours d'EDH. La sensibilisation est une action nécessaire, en ce qu'elle peut éveiller la curiosité ou susciter une prise de conscience. Une démarche suivie permet de consolider un véritable engagement et de développer une capacité d'action.

Amnesty International France vous encourage donc à **penser les séances d'EDH comme un parcours** : progressif, structuré et participatif. C'est grâce à cette condition que l'EDH pourra pleinement remplir sa mission : outiller chaque personne pour analyser, comprendre et défendre les droits humains dans son quotidien et dans la société.

Loin de ne s'adresser qu'à un public scolaire, universitaire ou jeune, l'Éducation aux droits humains concerne un **public de tout âge** et s'inscrit dans un **processus d'apprentissage tout au long de la vie**.

Finalités et principes : le projet éducatif

Amnesty International France fait de l'Éducation aux droits humains une priorité. Le **projet éducatif**, qui formule explicitement les conceptions éducatives, les valeurs et les principes du mouvement en la matière, a pour vocation de constituer une référence pour toute personne souhaitant s'informer sur les actions d'Éducation aux droits humains d'Amnesty International France ou en mener.

L'Éducation aux droits humains contribue à l'émergence d'une société plus juste et plus égalitaire. C'est un moyen de créer une culture où les droits humains de tous les membres de la société sont compris et protégés, où davantage de personnes connaissent leurs droits, sont en mesure de les faire valoir, ainsi que respectent et défendent les droits d'autrui.

L'Éducation aux droits humains (EDH) s'inscrit dans un mouvement mondial en faveur des droits humains, porté notamment par les **Nations Unies** et le **Conseil de l'Europe**. Elle repose sur les valeurs de liberté, d'égalité, de dignité, de diversité, de justice et de respect.

Amnesty International, partie prenante de ce mouvement, considère **l'EDH** comme un **droit en soi** et en fait une **priorité** au même titre que le travail de recherche, de plaidoyer ou de campagne.



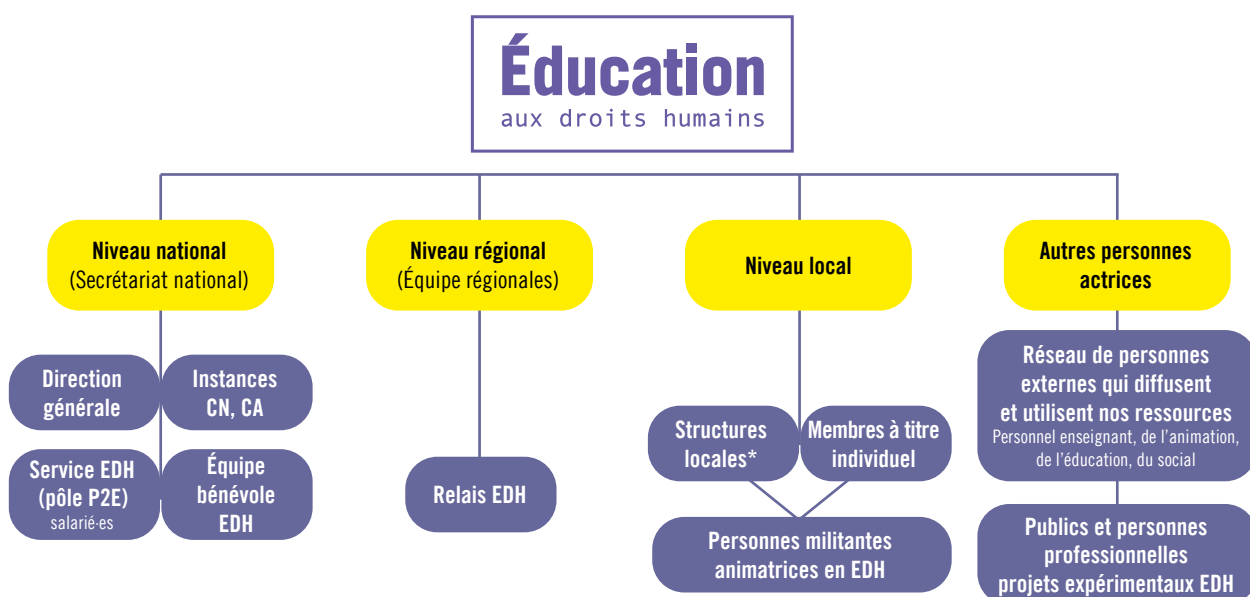
Pour découvrir le projet éducatif :
[cliquer ici](#)

La communauté EDH

Vous vous apprêtez à rejoindre les personnes militantes faisant de l'EDH à Amnesty International, et nous en sommes ravies et ravis !

Vous prendrez ainsi part à une communauté EDH dynamique et engagée, qui agit pour faire vivre les droits humains à travers l'éducation.

L'organisation de l'EDH repose sur une structuration à plusieurs échelles – nationale, régionale et locale – pensées pour se compléter et se renforcer mutuellement.



*Groupes locaux, cercles d'action et Antennes jeunes

Au sein d'Amnesty International France :

// à l'échelle nationale, au sein du Secrétariat national, le **service EDH** pilote la stratégie nationale, crée les ressources pédagogiques, initie des projets expérimentaux, des événements et anime des formations. Il est composé de personnes salariées au siège, à Paris, et appartient au Pôle *Engagement et Éducation aux droits humains*. Une personne au sein du service est spécifiquement dédiée à l'animation et au développement du réseau militant en EDH.

Le service EDH travaille en lien étroit avec le réseau militant et une équipe de personnes bénévoles réparties dans toute la France. Depuis 2024, **l'équipe bénévole EDH** accompagne le réseau, soutient les dynamiques locales et coanime des temps collectifs (webinaires, événements, réflexions).

Pour contacter le service EDH, écrire à :

education@amnesty.fr

Pour contacter l'équipe bénévole, écrire à :

equipeedh@amnesty.fr

Par ailleurs, d'autres instances contribuent à la réflexion et à la promotion de l'EDH au niveau national : le Conseil national d'AIF, à travers son groupe de travail dédié et le Conseil d'administration qui a désigné une personne référente de l'EDH en son sein.

La Direction du Pôle Engagement et Éducation aux droits humains (P2E) et la Direction générale prennent également part aux réflexions, événements et projets liés à l'EDH.

// au niveau régional, les Relais EDH facilitent la mise en réseau, l'accompagnement, la montée en compétences des personnes militantes et la mutualisation des expériences dans la région. Ils et elles promeuvent également les événements et projets liés à l'EDH ainsi que les ressources, proposées à l'échelle nationale.

Pour avoir les coordonnées des Relais EDH, écrire à :

education@amnesty.fr

// sur le terrain, c'est vous, **personnes militantes animatrices en EDH**, qui faites vivre concrètement ces valeurs, en menant des séances auprès de divers publics d'établissements diversifiés, dans une grande variété de contextes.

Pour avoir les coordonnées des structures locales, consulter la page « [près de chez vous](#) », du site AIF.

Chaque personne a une place essentielle dans cette chaîne d'action collective.

Faire de l'EDH, ce n'est pas agir individuellement, c'est s'inscrire dans un réseau où l'on apprend, partage et construit ensemble, pour un monde plus juste.

Autres actrices et acteurs de l'Éducation aux droits humains (EDH)

Au-delà du réseau militant, l'EDH à AIF est également portée par un réseau de **personnes démultiplicatrices**, issues notamment du secteur de l'Éducation nationale ou des domaines de l'animation ou du social. Les personnes démultiplicatrices sont des personnes en posture d'éducation et animation, qui peuvent se saisir des ressources pédagogiques que nous proposons et ainsi démultiplier leur diffusion auprès du public.

Au sein du service EDH, l'EDH s'incarne aussi à travers des projets expérimentaux visant à toucher des **publics dits « éloignés »** des thématiques des droits humains. Pour accompagner ces dynamiques, le service EDH consacre des ressources spécifiquement dédiées à ces publics.

Les formats de l'EDH

Comme explicité plus haut, Amnesty International France encourage vivement les personnes militantes animatrices en EDH à **penser leurs séances d'EDH comme un parcours** : progressif, structuré et participatif. C'est grâce à cette condition que l'EDH peut pleinement remplir sa mission : outiller chaque personne pour comprendre et défendre les droits humains dans son quotidien et dans la société.

Concrètement, l'EDH s'organise en **parcours pédagogiques, composés de plusieurs séances EDH**. Chacun de ces temps d'animation rassemble une ou plusieurs activités autour de grandes thématiques liées aux droits humains, telles que :

- // la lutte contre les discriminations ;
- // les droits des enfants ;
- // la liberté d'expression et le droit de manifester ;
- // les droits des personnes migrantes et réfugiées ;
- // ... et bien d'autres encore.

Gratuites, accessibles et ouvertes à toutes et tous, enfants comme adultes, ces séances favorisent l'expression, la réflexion critique, la coopération et l'action. Elles permettent de faire émerger des questionnements, de déconstruire les préjugés, et de susciter un engagement concret pour les droits humains.

L'EDH peut prendre plusieurs formes :

- // des jeux de rôle ;
- // des mises en situation ;
- // des débats ;
- // des analyses de documents ou de vidéos ;
- // des créations artistiques ;
- // ou encore des projets collectifs.

Par exemple, dans le livret « *Le climat dans tous ses états. Veillons aux droits humains* », disponible dans la page thématique *Climat et droits humains* de l'[Espace éducation](#), plusieurs activités sont proposées pour plusieurs séances, organisées autour d'objectifs progressifs :

Titre de l'activité	Type d'activité	Objectifs
Dérèglement climatique et droits humains. Sauvez les ours polaires	<i>Jeu de positionnement</i>	- Aborder le dérèglement climatique à travers un jeu de positionnement. - Favoriser une cohésion de groupe.
Vous avez dit dérèglement climatique ?	<i>Le fil des mots.</i>	- Permettre une libre expression des représentations des personnes participantes sur le dérèglement climatique. - Identifier et définir les notions clés liées au dérèglement climatique.
La frise chronologique du dérèglement climatique.	<i>Frise chronologique.</i>	- Découvrir des grandes dates historiques liées au dérèglement climatique. - Découvrir des personnes importantes du dérèglement climatique. - Découvrir des textes de référence sur le dérèglement climatique.
Le dérèglement climatique : une crise des droits humains ?	<i>Débat mouvant.</i>	- Identifier des enjeux du dérèglement climatique pour les droits humains. - Permettre à tout le monde de s'exprimer sur les liens entre dérèglement climatique et droits humains.



Pour découvrir les différents formats, voir la [Fiche pratique : Les formats des animations d'EDH](#).

En créant un véritable parcours, vous offrez à votre public une expérience enrichissante, porteuse de sens et propice à un changement durable. La pluralité de séances permet aussi une meilleure compréhension des droits humains. Voire de pouvoir revenir sur des éléments abordés pendant les séances précédentes.

Selon les publics, les formes prises par les actions sont très variables. En effet, **l'EDH s'adresse à des publics divers et doit s'adapter au contexte et à la situation des personnes auxquelles elle s'adresse.**

Pédagogie active

Pour rendre l'apprentissage vraiment impactant, il est important d'utiliser des **méthodes actives**. Ces méthodes, où les personnes participantes sont impliquées, facilitent l'évolution des points de vue et l'acquisition des connaissances. C'est l'essence même de l'EDH.

Plutôt que d'écouter des discours unidirectionnels, ces approches plongent les personnes dans des situations réelles, suscitant des émotions qui favorisent le changement des attitudes. Elles développent aussi des compétences comme **l'écoute, la réflexion critique et la coopération**.

Bien que des activités individuelles soient possibles, notamment en ligne, il est crucial de **favoriser les interactions et la coopération** pour encourager l'apprentissage mutuel et l'évolution des comportements par le partage d'une expérience commune.

Parmi ces méthodologies, nous pouvons nommer :

// les méthodes centrées sur la personne apprenante.

Ces méthodes impliquent une adaptation aux personnes participantes car elles prennent en compte dès le départ leurs connaissances, besoins, capacités et intérêts. En d'autres termes, elles doivent participer activement à l'apprentissage et voir leur capacité d'action renforcée. Par exemple : le photolangage, qui peut être utilisé en introduction d'un parcours pédagogique pour partager les émotions, les représentations et les connaissances des personnes participantes sur une thématique, à partir d'images et photos diverses ;

// les méthodes actives et participatives.

L'EDH repose sur une pédagogie active : on apprend en agissant, en expérimentant, en s'impliquant individuellement et collectivement. Ces méthodes favorisent la coopération, l'entraide et le « faire ensemble ». Elles peuvent prendre plusieurs formes :

- apprentissages expérientiels, qui engagent physiquement et émotionnellement les personnes participantes en leur faisant vivre une situation (ex. le débat mouvant). Ces activités invitent à se mettre à la place d'autrui, à ressentir et à faire des choix, ce qui permet de développer des compétences et des attitudes au cœur de l'EDH ;
- autres approches actives, qui stimulent la réflexion et la participation sans forcément mobiliser l'expérience vécue (ex. frise chronologique, brainstorming, analyse de documents, étude de cas, résolution de problème, etc.).

Toutes ces formes d'activités visent à créer des espaces où chaque personne peut contribuer selon ses capacités, échanger, confronter des points de vue et construire ensemble des savoirs et des compréhensions partagées.

L'EDH est une éducation :

// sur les droits humains :

les notions abordées portent sur les droits humains, les cadres et mécanismes juridiques qui leur sont relatifs ;

// par les droits humains :

les processus mis en place font vivre les droits humains dans les méthodes (participation, liberté d'expression...) ;

// pour les droits humains :

les actions d'EDH développent les capacités et les attitudes permettant de promouvoir et défendre les droits humains.

2. S'outiller

Se former et monter en compétences

Maintenant que vous avez une vision claire de ce qu'est l'EDH et que vous avez choisi de rejoindre la communauté, il est temps de vous préparer à animer des séances d'EDH.

Pour agir avec la méthode d'AIF et en toute confiance, la formation constitue une étape essentielle.

// Vous êtes nouveau ou nouvelle dans l'EDH ?

// Vous faites déjà partie du réseau et vous désirez reprendre les bases ou monter en compétences ?

// Vous n'avez pas encore suivi de formation ?

C'est le moment de vous lancer !

Amnesty International propose plusieurs dispositifs pour permettre à toute personne de **développer ses connaissances et compétences en EDH**, quel que soit son niveau d'engagement ou profil. Les formations sont conçues pour vous outiller concrètement, vous inspirer, et vous connecter aux autres membres du réseau. Elles sont un tremplin pour agir avec impact et plaisir.

Module numérique de formation EDH

Le cours en ligne ouvert à tous et à toutes, « *Introduction à l'Éducation aux droits humains* » constitue une porte d'entrée accessible et gratuite pour découvrir les fondamentaux de l'EDH. Il s'adresse autant aux personnes militantes que professionnelles de l'éducation ou de l'animation. Ce format flexible permet d'apprendre à son rythme, tout en accédant à des ressources variées et à des témoignages inspirants.

<https://formation.amnesty.fr/pages/27/se-former-a-eduquer-aux-droits-humains>

Formations EDH au Secrétariat national

Amnesty International France propose régulièrement des formations pour se familiariser avec les outils et les méthodes d'animation en Éducation aux droits humains (EDH). Les formations nationales se déroulent au siège, à Paris, le week-end. Les dates des formations sont accessibles sur l'[espace formation](#) sur le site amnesty.fr.

La formation « Animer des séances d'EDH : outils et méthodes » permet de s'appropriier les bases de l'animation des séances d'EDH. Elle est complétée par la formation « Animer des séances d'EDH : outils et méthodes – niveau 2 » qui permet de s'assurer de la bonne compréhension du niveau 1 et de renforcer ses pratiques par l'échange entre pairs.

En complément, la formation spécifique « L'Éducation aux droits humains par et pour les jeunes » est destinée aux jeunes militant.es qui souhaitent animer des séances et est centrée sur une approche participative et adaptée à la jeunesse.

Cette formation est réservée aux membres d'Antennes jeunes (AJ) et aux militant.es de moins de 26 ans.

Formation EDH en région

La formation « Animer des séances d'EDH : outils et méthodes » est également déployée en région, afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de se former localement. Ces formations sont organisées par les formateurs et formatrices régionaux, en lien avec les Relais EDH.

Pour en savoir plus sur les formations :

consulter le catalogue des formations, sur la page « [Se former pour agir](#) » du site Amnesty International France.

Webinaires EDH

En plus des formations, des **webinaires EDH interactifs** sont organisés à distance, tout au long de l'année pour approfondir certaines thématiques, échanger des pratiques et découvrir des outils concrets. Ces rendez-vous en ligne sont ouverts à toutes les personnes intéressées par l'EDH.

Pour en savoir plus sur les webinaires :

consulter l'agenda du magazine mensuel « Mon actu engagée », dans la page « [Espace Militant](#) » du site d'AIF.

Repérer et contacter les établissements et lieux susceptibles d'accueillir des séances d'EDH

L'Éducation aux droits humains, s'adressant **à tous les publics**, peut être déployée dans une multitude de contextes : lieux d'enseignement, structures de loisirs et d'animation, espaces culturels, lieux de travail, etc. Que ce soit en milieu scolaire, dans le domaine de l'animation ou dans le secteur social, l'EDH trouve sa place partout où il y a un public à sensibiliser.

Milieu scolaire

L'EDH peut être facilement intégrée aux parcours pédagogiques de diverses disciplines (éducation morale et civique, langues, histoire, SVT, etc.) puisque les thématiques des droits humains (discriminations, droits des femmes, droits de l'enfant, liberté d'expression, etc.) sont présentes dans les programmes scolaires.

Les projets liés au climat scolaire (respect des autres, harcèlement scolaire, égalité filles-garçons) sont également une opportunité pour parler des droits humains (lutte contre les discriminations et les discours toxiques, etc.).

Secteur de l'animation et du social

L'EDH permet d'aborder la thématique générale de la société (lutte contre les discriminations et contre les discours toxiques etc.) et peut être plébiscitée dans divers lieux hors scolaire ou de l'éducation populaire.

Par exemple :

- // les établissements médico-sociaux ;
- // les établissements socio-éducatifs (centres sociaux, maisons de quartier, bibliothèques) ;
- // les centres de formation ;
- // les centres de détention ;
- // les centres d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- // les centres d'accueil des demandeurs d'asile ;
- // les clubs de sport ;
- // etc.

L'EDH partout

Il est possible d'imaginer d'autres endroits où il est possible d'animer des activités de groupe et où le sujet des droits humains est important. L'EDH a toute sa place dans de nombreux autres contextes collectifs : établissements d'insertion, médiathèques, lieux culturels, associations locales, espaces jeunesse ou encore structures sportives engagées. Partout où l'on agit ensemble, on peut aussi réfléchir aux droits humains.



Pour connaître les différents lieux où il est possible d'animer des séances d'EDH, voir la [fiche pratique : où faire de l'EDH ?](#)

Comment prendre contact avec des établissements pour proposer des activités EDH ?

Comment établir un premier contact ?

// Par mail, courrier ou téléphone : adaptez le mode de contact selon le contexte et la réactivité de l'établissement.

// Contactez d'abord la personne responsable du lieu où vous souhaitez intervenir pour présenter la démarche. Même si le suivi se fait ensuite avec une autre personne interlocutrice, il est important de l'informer dès le départ. Dans le cadre scolaire, vous pouvez également passer par le CDI, le CPE ou le bureau des élèves, qui se chargeront ensuite de transmettre l'information à la direction.

Quelles personnes pourraient être intéressées ?

// Dans les établissements scolaires : enseignants et enseignantes de Français, Histoire-Géo, EMC, Philosophie, Langues, professeurs documentalistes (CDI), CPE, etc. Les réunions des bassins d'éducation et de formation dans les académies sont également un espace pour promouvoir les séances d'EDH.

// Dans les autres établissements : professionnels et professionnelles de la coordination, de l'éducation spécialisée, de l'animation, de la formation, etc.

Les points essentiels à ne pas oublier dans votre communication :

1. Présentez-vous clairement

Expliquez qui vous êtes, ce que fait Amnesty International pour les droits humains, et parlez rapidement de votre structure locale, si vous en avez une. Précisez que l'association est reconnue pour la qualité de ses actions éducatives, menées bénévolement. N'hésitez pas à préciser qu'Amnesty International France dispose de l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, ainsi que de l'agrément Jeunesse et éducation populaire du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

2. Expliquez votre démarche

Dites ce qu'est l'Éducation aux droits humains (EDH) : une approche participative pour comprendre et défendre ses droits. Vous pouvez vous appuyer sur le [projet éducatif d'AIF, version FALC](#) (facile à lire et à comprendre) Faites le lien avec les programmes scolaires (EMC, Histoire, Français, etc.) lorsque la démarche vise une école et les temps forts du calendrier (*Journée des droits de l'Homme, Semaine contre le racisme...*) ou avec la mission sociale de la structure d'animation ou du social.

3. Formulez clairement votre proposition

Proposez la mise en place de plusieurs séances, dont le nombre est à convenir entre vous et l'établissement. Demandez un rendez-vous avec une personne responsable, et présentez les outils pédagogiques. N'oubliez pas de tenir compte des besoins spécifiques de l'établissement.

4. Assurez un bon suivi

Si votre prise de contact initiale a pu aboutir à un premier échange, envoyez un message de remerciement pour récapituler les points abordés et confirmer votre disponibilité.

Astuce : profitez des temps forts pour proposer une séance d'EDH

- // Journée internationale des droits humains.
- // Journée internationale des droits de l'enfant.
- // Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme.
- // Journée internationale des droits des femmes,
- // Etc.



(voir fiche pratique
« Les temps forts de l'EDH »)

Pour terminer, n'oubliez pas d'adapter votre message au contexte local, au public visé et aux ressources de l'établissement.



Afin de vous faciliter la tâche, vous pouvez utiliser les modèles de courriers ou mails à personnaliser selon vos actions (voir [fiche pratique « Conseils et exemples de communication »](#)).

Rappel : il n'y a pas une seule bonne méthode !

Chaque contact peut être différent : il faut avoir de la persévérance, savoir être souple et à l'écoute des besoins des différents établissements.

Besoin d'aide pour trouver des établissements d'accueil ou les contacter ?

Écrivez à : education@amnesty.fr / equipeedh@amnesty.fr / Votre Relais EDH régional.

Comment répondre à une demande d'animation EDH formulée par un établissement ?

Avant tout, il est important de rappeler ce qu'est l'EDH et les objectifs poursuivis derrière. Vous pouvez commencer par rappeler en quoi consiste une séance, quelles thématiques peuvent être abordées et comment la co-construction des activités peut se faire. À ce stade, il est essentiel de clarifier le rôle de chaque personne : les personnes animatrices sont là pour faciliter les échanges entre les personnes participantes autour de la

thématique choisie. La personne sollicitant l'animation est quant à elle présente tout au long du temps dédié pour s'assurer que la séance se passe bien.

Si, pendant la phase de co-construction, il y a des doutes ou des ambivalences sur la séance et la participation du public, chaque structure locale peut **réfléchir et décider de donner une réponse positive ou négative** aux demandes.

Animer des séances d'EDH : la posture d'animation

En tant que personnes animatrices d'activités d'Éducation aux droits humains, il est important d'adopter un positionnement de **facilitation bienveillante**, en s'efforçant de créer un espace de réflexion sécurisant, en évitant de se positionner comme des personnes sachantes, en face de celles et ceux qui ne sauraient pas. Votre rôle est d'encourager l'expression des points de vue, l'écoute des autres, le débat. Cela implique de ne pas juger ni, au moins dans un premier temps, de corriger ce qui est dit ; même si c'est inexact ou contraire à la philosophie des droits humains.

Plutôt qu'une confrontation directe, la séance pédagogique privilégie des modalités variées et progressives favorisant l'évolution des points de vue. L'objectif est de créer un espace bienveillant et sécurisé, permettant à chaque personne qui le souhaite de s'exprimer librement.

Pour cela, un **cadre** clair est posé dès le départ, incluant des règles de respect mutuel, d'écoute active et de non-jugement.

Pour les activités dites « expérientielles » – qui placent l'expérience directe au cœur de l'apprentissage permettant aux personnes participantes de vivre une situation, de ressentir,



puis de réfléchir sur cette expérience afin d'en tirer des apprentissages personnels et collectifs – nous vous conseillons d'utiliser le [Protocole - Activités expérientielles - EDH x Formation.pdf](#)

Une attention particulière doit être portée à la prise en compte de toutes les dimensions de la diversité :

- // âge ;
- // situation de handicap visible ou invisible ;
- // niveau de maîtrise de la langue ou des compétences en lecture ;
- // statut de victime ou d'expérience personnelle sensible ;
- // origines sociales, culturelles ou territoriales.

Cette **approche inclusive** vise à garantir la participation équitable de toutes et tous, en tenant compte des besoins spécifiques et en adaptant les supports et les modalités d'animation, si nécessaire.

Des méthodes issues de l'éducation populaire

Les approches utilisées s'inspirent largement de l'éducation populaire : elles sont actives, participatives et basées sur l'échange.

// La personne qui anime les activités d'Éducation aux droits humains adopte un **rôle de facilitatrice** plutôt que de transmettrice de savoir.

// On part des savoirs, des opinions et des envies des **personnes participantes**, sans jugement, pour construire et avancer ensemble au sein des activités.

// Même si les sujets abordés peuvent être sérieux, les **méthodes** sont souvent **ludiques**, favorisant la prise de recul, la remise en question des représentations et la créativité.

L'objectif principal est que chaque personne soit pleinement actrice de son apprentissage, développe son esprit critique en se questionnant et explore des solutions adaptées à sa réalité.

3. Passer à l'action

Conseils de préparation, animation et posture

// Si possible, nous vous conseillons de **tester les activités** avec d'autres personnes avant de les mener devant votre public. Toutes les ressources pédagogiques sont disponibles dans l'[Espace Éducation](#).

Prenez connaissance du déroulement des activités et du matériel nécessaire. Si vous ne pensez pas faire toutes les activités dans l'ordre, assurez-vous que les personnes participantes ont les prérequis nécessaires pour l'activité envisagée. Adaptez les activités selon vos objectifs et vos contraintes, évaluez le nombre de séances nécessaires et les étapes utiles pour mener à bien le projet.

// **Renseignez-vous sur les besoins des personnes participantes et adaptez les activités.** En connaissant à l'avance leurs besoins vous pouvez proposer une animation et des supports accessibles à l'ensemble du groupe. Par exemple :

- si une personne est en situation de mobilité réduite, il est important que vous anticipiez les changements que cela implique dans l'activité pour qu'elle puisse pleinement participer.
- si les personnes n'ont pas accès à la lecture et l'écriture, vous pouvez remplacer les supports écrits par des supports vidéo ou des échanges à l'oral.

// **Aménagez l'espace.** Si cela vous est possible, vous pouvez par exemple disposer les tables sur les côtés et faire un cercle de chaises pour rassembler les personnes participantes sans hiérarchie. En créant des îlots de tables et chaises, vous facilitez le travail et les échanges en petits groupes. Certaines activités nécessitent également de prévoir des espaces dégagés, libres de tables et de chaises. Disposez les tables et les chaises de manière que les personnes puissent se déplacer facilement et en sécurité.

// **Animez** les séances d'EDH en binôme. Cela permet :
- de ne jamais être seul.e face au public, garantissant sécurité et confort ;
- de varier styles et tons, pour une animation plus dynamique ;
- de favoriser collaboration et échanges pédagogiques ;
En cas d'absence d'une personne animatrice, vous pouvez reporter la séance ou faire appel à une personne remplaçante.

// **Instaurez un cadre de confiance** au début de chaque séance (écoute, non jugement, liberté d'expression, etc.). Établir ensemble les règles de comportement est essentiel pour expliquer la finalité de l'EDH : accompagner une prise de conscience et une compréhension des droits humains. Cela permettra également d'assurer aux personnes participantes un espace d'apprentissage sûr, ouvert, accessible et inclusif.

Adoptez une **posture neutre** : vous n'êtes pas là pour convaincre ni donner votre avis ou partager vos opinions personnelles, mais pour apporter un angle de vue différent sur le sujet, pour questionner.

// **Limitez vos interventions**, en privilégiant l'apport des personnes participantes, tout en partageant des informations et faits sourcés et le cadre de la loi, à des moments opportuns.

// **Veillez à faciliter une libre expression.** Lors des débats en grand groupe, prenez soin de distribuer la parole équitablement et en veillant à ce qu'aucun propos tenu ne soit interrompu, moqué ou commenté de manière impromptue.

// **Communiquez de manière claire et dynamique, et veillez à utiliser un langage inclusif et non-discriminant.** Explicitez les termes compliqués et reformulez les propos ou les questions des personnes pour rendre l'information compréhensible pour tout le monde et confirmer les propos partagés. Faites également des liens entre les propos des personnes participantes.

// **Valorisez l'expression des opinions de chaque personne et le respect de celles-ci.** La plupart des outils proposés permettent l'expression d'opinions : il est souvent nécessaire de rappeler qu'il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses mais que celles-ci doivent être expliquées ou argumentées. Les personnes participantes doivent également ressentir qu'il est possible de se tromper ou de changer d'avis.

// **Soutenez les personnes participantes dans la construction de leur réflexion** : apportez des éléments d'information simples sans pour autant « faire à leur place », pour leur permettre de formaliser et d'affirmer leurs propres points de vue.

// Laissez parler l'imagination : lorsque l'activité nécessite le recours à l'imagination, veillez à ce que les personnes du groupe puissent se positionner en entrant « dans la peau » de leur personnage afin de faciliter les processus d'identification nécessaires à certaines prises de conscience.

// Faites régulièrement des prises de représentations et des évaluations : lorsque vous abordez une thématique, commencez par une activité d'expression libre, par exemple sous forme de brainstorming (tempête d'idées). Cela permet d'amorcer les réflexions et de faciliter l'adaptation des activités aux connaissances ou niveau de réflexion des personnes participantes. Prenez un moment en fin de séance pour réfléchir avec elles à l'évolution de leurs représentations. De la même manière, faites des bilans d'étape ou de ressentis, tout comme une évaluation en fin d'activité, de séance ou de projet.

// Privilégiez les activités en petits groupes : Cela facilite l'expression de toutes et tous, et notamment des personnes moins à l'aise en grand groupe, et la prise en compte de la parole d'un plus grand nombre de personnes participantes lors de la mise en commun des réflexions avec l'ensemble du groupe.

// Veillez à maintenir **l'énergie** et la **participation** pendant toute la durée des activités.

// Prendre le temps de conclure : il est essentiel de consacrer un moment à la clôture de la séance pour recueillir à chaud les impressions du groupe, prendre son ressenti et s'assurer que chaque personne se sente bien à l'issue de l'activité.

Préparer et animer une séance EDH

Préparer et animer une séance d'EDH, c'est concevoir et faciliter un moment d'apprentissage collectif autour des droits humains, en s'adaptant aux objectifs fixés, aux personnes participantes et au contexte.

Cela implique :

// d'imaginer une séance cohérente et engageante ; **//** de préparer tous les aspects matériels et logistiques ; **//** de construire un cadre bienveillant, sécurisant et facilitateur ; **//** et enfin, de valoriser et tirer des enseignements de l'expérience vécue.

Pour vous accompagner, nous avons identifié trois grandes phases de l'animation EDH : avant, pendant, et après la séance d'EDH.

Chacune de ces étapes comporte des actions clés à anticiper ou à mettre en œuvre qui sont détaillées en dessous du tableau :

Avant la séance d'EDH	Pendant la séance d'EDH	Après la séance
<i>Définir les objectifs et le cadre</i>	<i>Animer et ajuster</i>	<i>Valoriser et améliorer</i>
Identifier et contacter les établissements, clarifier le sujet, la thématique et le public cible, co-construire la séance en collaboration avec l'équipe d'encadrement.	Mettre en œuvre les séances en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées aux besoins du public cible.	Réaliser un bilan avec les autres personnes en animation et/ou avec l'établissement après les séances pour évaluer l'impact, recueillir des retours et identifier des opportunités de valorisation et d'amélioration.

Avant la séance : poser les bases

Objectif : Préparer le terrain pour une séance fluide, pertinente et bien ancrée dans son contexte.

Une animation réussie se joue beaucoup... avant même qu'elle commence !

Actions clés :

// s'informer et se former régulièrement : actualiser ses connaissances sur les droits humains, les méthodes d'animation, les outils disponibles ;

// prospecter les lieux d'animation et entretien du réseau local (établissements partenaires, contacts, opportunités) ;

// se mettre en contact avec les personnes ou établissements partenaires pour définir ensemble les contours de la séance ;

// s'informer du contexte : public visé, attentes, besoins spécifiques, lieu, contraintes ;

// communiquer en amont : échanges réguliers, clarification des rôles, des engagements et des objectifs ;

// définir le sujet, de la thématique, du besoin du public et des objectifs pédagogiques ;

// co-construire la séance, si possible avec les partenaires/ établissements concernés.

La co-construction des séances d'EDH avec les responsables des différents types d'établissements **est essentielle** pour évaluer leurs besoins, mieux connaître le public et valider la proposition. Cela permet également d'adapter les séances en fonction de la composition du groupe et des thématiques à traiter. Bien entendu, les personnes responsables des établissements sont les garantes du respect et du bon déroulement des séances d'EDH. Si, pendant la phase de co-construction, il y a des doutes ou des ambivalences sur la séance et la participation du public, chaque structure locale peut **réfléchir et décider de donner une réponse positive ou négative** aux demandes.

// Conception de la séance : choix des activités, structuration du déroulé.

// Préparation du matériel : supports d'animation, outils pédagogiques, éléments visuels.

// Organisation logistique : lieu, horaires, accessibilité, besoins techniques ou matériels spécifiques.



Voir aussi la première partie de la Fiche pratique : [Préparer un parcours pédagogique et animer une séance d'EDH](#)

Pendant la séance : animer et ajuster

Objectif : Faciliter les apprentissages dans un cadre bienveillant.

C'est le cœur de l'EDH : favoriser la participation, les échanges et la réflexion.

Actions clés :

// accueil du groupe et mise en place d'un cadre de sécurité et de respect. Pour les activités à fort impact émotif, nous vous conseillons de suivre le [Protocole](#) ;



// animation, si possible à minima en binôme, des activités, en respectant les dynamiques prévues ;

// gestion du temps et des transitions ;

// utilisation du matériel prévu, adaptation si besoin ;

// interaction avec le groupe, écoute, ajustements en temps réel ;

// réalisation d'une production collective avec le groupe, lorsque la séance le prévoit.

Nous vous rappelons qu'il est courant qu'une séance ne se déroule pas strictement comme prévu. Des ajustements peuvent en effet s'avérer nécessaires en fonction des échanges avec les personnes participantes. Le fil conducteur reste respecté, mais des variations dans la gestion du temps ou des approfondissements sur certains thèmes sont susceptibles de se produire.

Après la séance : valoriser et améliorer

Objectif : Tirer les enseignements de l'expérience et renforcer l'impact

Une bonne clôture, c'est aussi ce qui donne du sens à l'animation.

Actions clés :

// évaluation à chaud avec les personnes qui ont animé la séance avec vous ;

// bilan individuel ou en équipe (là où vous vous sentiez à l'aise, ce qui a fonctionné / ce qui peut évoluer) ;

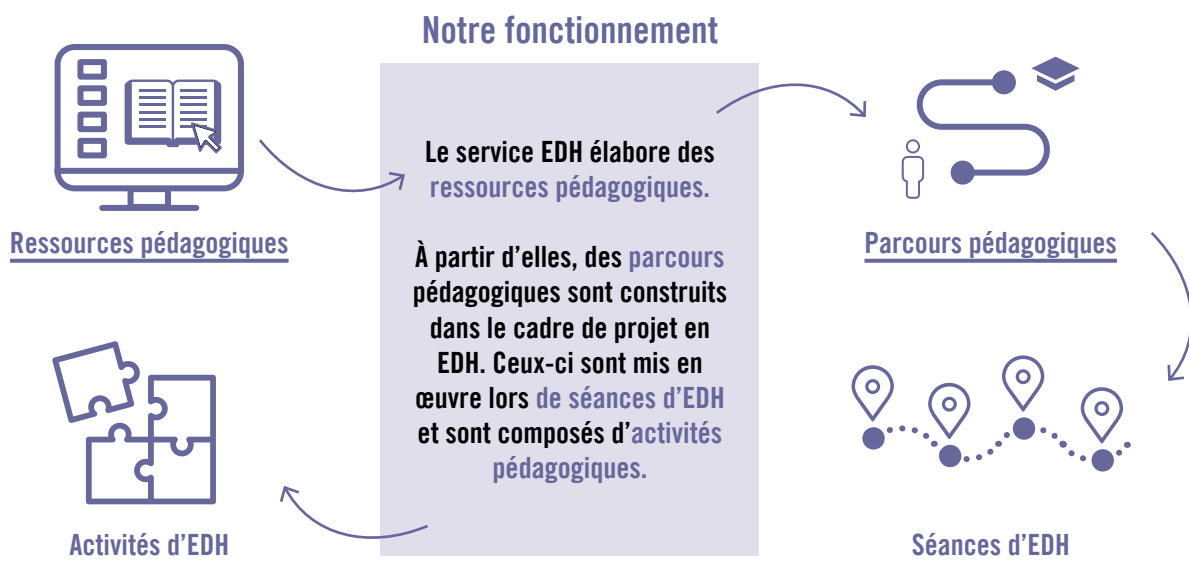
// valorisation de la séance : témoignages, photos (avec autorisation droit à l'image ou images floutées), retours aux Relais EDH et au service EDH, remplissage de la Fiche de synthèse d'EDH ;

// capitalisation (archivage, retours pour les futures animations, faire remonter au Relais EDH régulièrement les animations réalisées via a Fiche de synthèse).



Voir aussi [Fiche de synthèse des séances d'EDH](#), dans la section « communiquer pour s'inspirer » de ce guide, ou dans l'[Espace éducation](#)

Les ressources et les activités à disposition



Toutes les ressources pédagogiques d'EDH sont disponibles dans l'**Espace Éducation** du site d'AIF, votre boîte à outils de référence pour toutes sortes d'activités EDH, pour tous les âges et pour de nombreuses thématiques. Gratuitement et à la disposition de toutes et tous, vous trouverez plein d'activités clés en main pour animer des séances EDH : des vidéos, des conseils de livre, d'expo, de quizz et des activités en ligne... une mine d'or régulièrement mise à jour, à mettre dans ses favoris !

L'Espace Éducation

Toutes les ressources pédagogiques sur l'Espace Éducation sont organisées par thématiques :

- // les fondamentaux sur les droits humains ;
- // lutte contre les discriminations ;
- // liberté d'expression ;
- // lutte contre les discours toxiques ;
- // droits de l'enfant ;
- // droits des femmes ;
- // droits des personnes réfugiées et migrantes ;
- // droits des personnes LGBTI+ ;
- // droits humains et dérèglement climatique ;
- // abolition de la peine de mort ;
- // etc.

Chaque page thématique suit une progression en lien avec le cheminement recommandé en EDH.

Dans chaque page thématique, vous avez plusieurs activités, organisées par degré de connaissance :

- // **se familiariser avec la thématique**, avec des ressources permettant de s'appropriier les notions et concepts ;
- // **approfondir les notions**, avec des ressources pour expérimenter certains aspects spécifiques de la thématique ;
- // **à voir, à lire**, avec des ressources permettant d'aborder la thématique par le biais de supports divers tels que des livres, des films, des publications ou encore des expositions ;
- // **pour aller plus loin**, orientant vers les principaux textes traitant de la thématique, des ressources connexes et des focus, ou des pages regroupant les principales positions d'AIF sur la thématique.

De manière régulière, de nouvelles thématiques et ressources sont ajoutées. Vous pouvez rester informées et informés grâce aux communications de votre Relais EDH, votre équipe régionale, Mon Actu Engagée, des mails informatifs du Service EDH, ou encore par les webinaires EDH proposés tout au long de l'année. Bien que les canaux d'information soient variés, la consultation régulière de l'Espace Éducation est également recommandée.

La collection de livrets pédagogiques

Les livrets pédagogiques s'adressent en particulier aux équipes éducatives de collèges et lycées d'enseignement général et professionnel, mais aussi à toute personne en situation d'animation qui souhaite mener des actions d'Éducation aux droits humains. Les livrets proposent différents modules dans une logique de progression, composés d'activités détaillées (matériel, préparation, déroulé de chaque étape). Des fiches mémo sont également disponibles en fin de livrets, pour vous fournir des apports théoriques pouvant faciliter l'animation des activités et apporter des éléments de discussion. Les livrets sont disponibles en format PDF, téléchargeables gratuitement, ainsi que les Kits support pour les activités.

Comment utiliser les ressources pédagogiques

Chaque activité est présentée de manière claire et structurée afin de faciliter sa mise en œuvre. Voici comment lire et utiliser les différentes parties :

1. L'encadré d'introduction

Un visuel illustre l'activité pour en donner un aperçu rapide.

L'encadré fournit toutes les informations pratiques :

- // durée de l'activité ;
- // tranche d'âge concernée ;
- // nombre de personnes participantes conseillé ;
- // objectifs pédagogiques ;
- // matériel nécessaire ;
- // préparation en amont.

Ces éléments permettent de savoir rapidement si l'activité est adaptée à votre contexte et votre public.

2. Le déroulement

Cette section décrit pas à pas les différentes étapes de l'animation.

Elle comprend également :

- // des conseils pour l'animation ;
 - // des exemples de questions à poser aux personnes participantes pour enrichir les échanges.
- Elle accompagne l'intervenant tout au long de la séance.

3. Les annexes

Elles contiennent :

- // les supports à imprimer ou à utiliser pendant l'activité ;
- // des documents complémentaires pour approfondir certains points ou répondre aux questions des personnes participantes.

4. Avant de se lancer

Il est vivement **conseillé de tester l'activité** en amont, pour se familiariser avec son déroulé et ajuster les supports si nécessaire.

Comment s'assurer que la séance est bien de l'EDH ?

Pour mieux identifier ce qui relève d'une séance d'Éducation aux droits humains (EDH), consultez le document « Les 10 clés pour identifier de l'EDH ».

Pour plus de clarté, voici aussi quelques exemples d'activités qui, à elles seules, **ne sont pas de l'EDH** :

- // concours d'éloquence (seul, pris isolément) ;
- // plaidoirie (seule) ;
- // présentation d'Amnesty International France ;
- // ciné débat / conférence débat ;
- // exposition (seule) ;
- // distribution de bref (sans activités) ;
- // cours Français langue étrangère FLE ;
- // cours magistral sur une thématique ou sur nos campagnes ;
- // vente de livres ;
- // tenue de stands.

Toutes ces activités peuvent devenir des activités d'EDH si elles sont accompagnées d'une séance d'EDH en amont ou en aval, sur la même thématique.

Par exemple :

Expo AIF : Pas EDH en soi, mais...

// Possibilité d'animer des séances EDH en lien avec l'exposition (avant ou après).

// Possibilité d'utiliser les livrets pédagogiques EDH conçus pour l'exposition.

Ciné débat : Pas EDH en soi, mais...

// Possibilité d'animer des séances EDH sur la thématique, avant ou après la projection.

Comme bonne pratique, nous vous conseillons toujours de vous poser la question suivante : L'action permet-elle l'expression, l'écoute, la participation des personnes participantes ? Peut-on y adosser un temps EDH avant, pendant ou après ?



Ce qui différencie les **activités EDH** des **actions militantes** est la méthodologie active, la posture d'animation et la participation des personnes. Pour les différencier, voir le document : [Les 10 clés pour identifier une activité EDH](#)

4. Capitaliser sur ses actions

Communiquer pour s'inspirer

Pour nourrir une dynamique collective et encourager la diffusion des initiatives déjà en place, nous invitons toute personne animant des séances d'EDH à :

// mettre en valeur les bonnes pratiques, celles qui marchent auprès de tel ou tel autre public ;

// participer à ou organiser des temps d'échange (comme les webinaires d'échanges de pratiques, mais aussi des rencontres pour tester les activités) ;

// faire connaître les réussites locales et les actions porteuses.

Plusieurs outils nous permettent de relayer ces actions :

// la newsletter interne *Mon Actu Engagée* ;

// le *Bilan EDH annuel* ;

// les présentations des actions menées par les structures locales ;

// et, selon les sujets, des publications sur nos réseaux sociaux.

Ainsi, pour contribuer à cette dynamique, nous vous invitons à **remplir, après chaque séance, la fiche de synthèse des séances d'EDH (disponible sur l'[Espace éducation](#))**, qui aide à mieux comprendre ce qui est mis en œuvre et à envisager un accompagnement personnalisé, voire inspirer d'autres personnes avec vos pratiques efficaces.

Nous vous invitons également à **participer aux échanges de pratiques** en rejoignant des rencontres régionales ou nationales en visio, en testant des activités ensemble, en faisant pleinement vivre le réseau EDH et en construisant une communauté d'entraide.

Vos retours sont précieux !

Bonnes pratiques pour l'intégration de nouvelles personnes dans la communauté EDH

L'intégration des nouvelles personnes est une étape clé pour développer le réseau militant EDH. Voici des repères pour un accueil de qualité, inclusif et porteur de sens.

Recruter et accueillir avec bienveillance

// Rédigez des offres de bénévolat inclusives : un langage ouvert et accessible qui valorise la diversité des parcours et des expériences.

// Diversifiez les canaux de diffusion : publiez sur des réseaux variés pour toucher des profils différents.

// Préparez l'arrivée : désignez un parrain ou une marraine, transmettez ce *Guide EDH* et un livret d'accueil pour faciliter l'acquisition de premiers repères.

// Organisez un **temps d'introduction** et de mise en lien avec l'équipe (transmettre les infos principales, sans surcharger la nouvelle personne) :

- Utilisez un langage clair et accessible, en évitant les termes trop techniques ou spécifiques...et les abréviations !

- Adoptez une posture bienveillante et respectueuse, en considérant la nouvelle personne comme une personne paire, quel que soit son parcours ou son expérience.

- Présentez clairement les rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe, afin de faciliter la compréhension de l'organisation interne.

- Et surtout, prenez le temps de **faire connaissance avec la personne** : écoutez-la, posez-lui des questions. Un échange est toujours plus agréable lorsqu'il est réellement partagé.

// Organisez un temps convivial dès l'arrivée : café d'accueil, moment informel pour favoriser les premiers liens.

// Invitez à observer des séances d'EDH : pour permettre de découvrir concrètement nos pratiques, et de diminuer le stress qui peut apparaître lors d'une première séance.

// Proposez des temps de partage : intégrer rapidement les nouvelles personnes dans la dynamique collective.

Accompagner l'intégration dans l'équipe

// Accompagnement progressif : ajuster les missions et les responsabilités au fil des semaines. Veillez à doser les missions à accorder aux nouvelles personnes, en prenant en compte les disponibilités et les envies de chacune d'elles.

// Prévoyez des points réguliers : échanger sur les ressentis, répondre aux questions, clarifier les attentes, et – si besoin – adapter la mission selon les disponibilités de la personne.

// Encouragez l'animation en binôme : favoriser l'apprentissage par la coopération et l'exemple.

// Lui proposer de suivre le cours en ligne et de suivre les formations organisées au niveau national ou régional.

Soutenir l'engagement et la progression

// Remerciez et valorisez les contributions : mettez en lumière les réussites et les parcours inspirants.

// Invitez à se former en continu : suscitez l'envie d'enrichir ses compétences en EDH, mais pas seulement !

L'intégration réussie repose sur un accueil attentif, un accompagnement bienveillant et la valorisation des talents. Chaque étape est une occasion de faire vivre nos valeurs ! Vous pouvez les trouver dans la [charte de l'engagement](#), et dans la [charte pour l'inclusivité et la diversité](#).

Ce guide a été élaboré par le service EDH, en collaboration avec l'équipe bénévole EDH et en concertation avec les Relais EDH. Sa publication date de la fin de l'année 2025. Pour toute modification, transmission de lien ou de document, merci de contacter education@amnesty.fr

Nous sommes plus de 10 millions de personnes à nous battre partout dans le monde pour faire respecter les droits humains.

Notre force collective donne de l'impact à notre action. Ensemble, nous remportons des victoires pour faire progresser la justice et faire cesser les violations des droits humains.

Notre force, c'est aussi notre impartialité et notre indépendance vis-à-vis de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Nous refusons tout financement provenant d'organisations gouvernementales et d'entreprises pouvant compromettre nos valeurs. Notre liberté d'action est ainsi essentiellement garantie par la générosité du public.

REJOIGNEZ-NOUS.



ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.

